

Le Canada et l'Afrique



Le Canada accepte ses responsabilités

Au Canada, nous avons accepté nos responsabilités. La tragédie africaine a été profondément ressentie par les Canadiens et elle vient en tête de priorités pour le gouvernement du Canada. En 1984 et 1985, nous avons répondu rapidement et avec générosité au problème immédiat de la famine. Dès les premiers mois de l'année dernière, le Canada a mis en place le Programme Afrique 2000, une initiative de 150 millions \$ pour aider à faire de l'Afrique une région forte et autonome sur la dette au titre de l'aide dans le cas des pays de l'Afrique subsaharienne et désormais notre programme d'APD est composé uniquement de subventions.

Cette année, le Canada est allé plus loin :

- Au Sommet de Venise, notre Premier ministre, Brian Mulroney, a attiré l'attention sur le fardeau de la dette des pays les plus pauvres et proposé des moyens de l'alléger.
- Dans le contexte de la Ronde Uruguay, le Canada a amorcé un programme de consultations et de formation afin d'aider les pays en développement à mieux faire avancer et protéger leurs intérêts commerciaux dans le cadre des NCM.
- Au Club de Paris, nous avons ap-

prouvé la prolongation des périodes de rééchelonnement et l'idée de taux d'intérêts concessionnels.

- Le Canada s'est engagé à verser une somme totale de 575 millions de dollars à l'IDA VIII, c'est-à-dire notre quote-part plus une contribution supplémentaire.
- Le Canada versera 200 millions de DTS (droits de tirage spéciaux) à la Facilité d'ajustement structurel du FMI, laquelle a été triplée.
- Et, lors du Sommet de la Francophonie et de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, nous nous sommes engagés à annuler la dette d'APD de 13 pays de l'Afrique subsaharienne, une mesure équivalant à 672 millions de dollars canadiens.

En outre, le gouvernement du Canada a pris des mesures pour axer son aide au développement plus directement vers les besoins les plus pressants des pays les moins bien nantis, particulièrement en ce qui concerne le développement des ressources humaines et le rôle de la femme. Nous portons un intérêt particulier à l'Afrique; nous avons en conséquence pris la décision de porter à 45% la proportion de l'aide bilatérale au développement que nous accordons aux pays africains.

Nous avons en outre décidé de délier cette aide dans une proportion de 50% de façon à ce qu'elle puisse être utilisée plus rapidement et plus efficacement, et être mieux adaptée aux circonstances locales. Toujours dans une optique d'amélioration

